

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Charges Autorisées

GONDOLE MURALE :

Les charges doivent être uniformément réparties sur les tablettes et la base

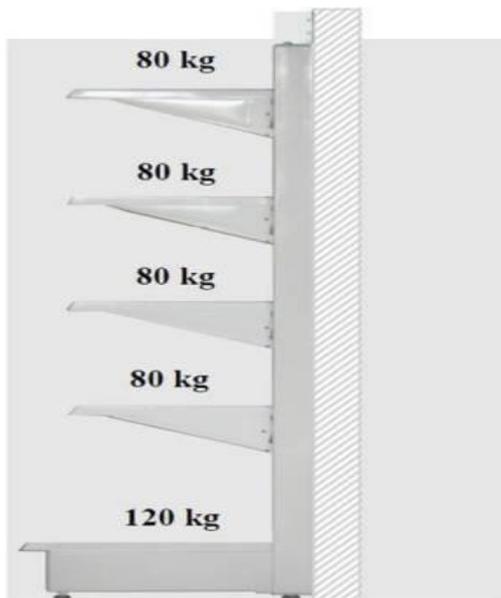
Charges maximales autorisées :

- Base : 120 Kg uniformément réparti
- Tablette : 80 Kg uniformément réparti (pour 4 niveaux)

Attention :

- **Pour les gondoles murales dont la hauteur est supérieure ou égale à 2 250 mm, elles doivent obligatoirement être fixées au mur au moyen des fixations murales fournies.**
- **La charge maximum autorisée par face est de 320 Kg uniformément répartie. (la charge de la base est exclue)**

Exemple d'une configuration avec 4 tablettes:



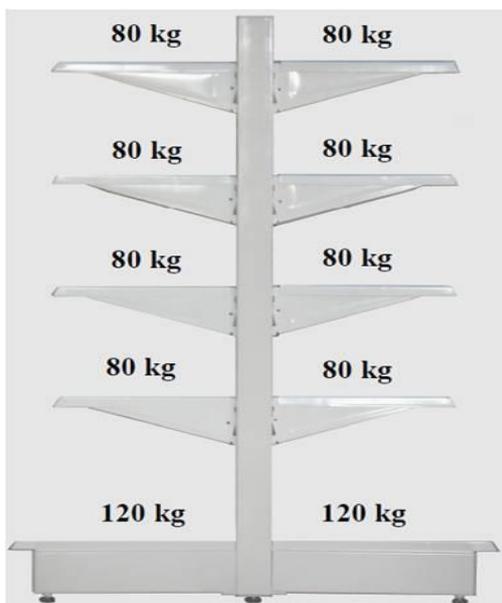
GONDOLE DOUBLE :

Les charges doivent être uniformément réparties sur les tablettes et la base.

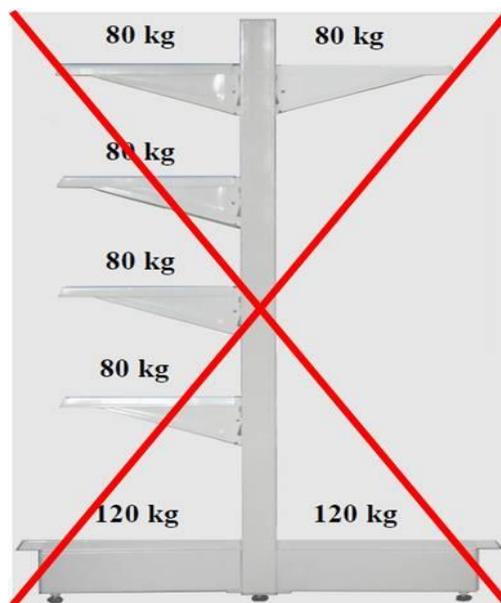
Charges maximales autorisées :

- Base : 120 Kg uniformément réparti
- Tablette : 80 Kg uniformément réparti (pour 4 niveaux)

Exemples de configurations avec 4 tablettes



Oui



Non

Attention :

- **Les charges situées de part et d'autres du montant doivent être identiques et donc s'équilibrer.**
- **La charge maximum autorisée par face est de 320 Kg uniformément répartie. (la charge de la base est exclue)**

Si vous souhaitez connaître la charge maximale par tablette pour une configuration supérieure à 4 tablettes, il faut diviser les 320 Kg par le nombre de niveaux (la base n'est pas comptée)

Exemple pour 5 tablettes : Il faut diviser les 320 Kg par 5 et on obtient 64 Kg par tablette avec une charge uniformément répartie.

**Si vous avez une configuration de charge particulière,
Merci de nous consulter**